



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE **DES RANDONNEURS DU VERDUNOIS** **DU 21 NOVEMBRE 2023**

Sur convocation du président du Club, l'Assemblée Générale des Randonneurs du Verdunois s'est tenue mardi 21 novembre 2023 à 17 H 30 dans la salle des fêtes de THIERVILLE.

Le quorum étant atteint, 141 adhérents (dont 11 pouvoirs) sur 184 inscrits au club ont signé la feuille de présence, l'assemblée peut normalement délibérer.

Le président remercie les personnalités présentes, à savoir :

Madame CHAMPESME représentant Monsieur Claude ANTION, Maire de THIERVILLE,
Madame SOUBRIER, Maire de BELLEVILLE,
Monsieur AMBROSIO, vice président de la CAGV en charge des équipements sportifs, représentant Monsieur Samuel HAZARD président,
Monsieur HOUSSON, adjoint aux sports représentant Monsieur Samuel HAZARD, Maire de VERDUN,
Monsieur ROUPLY, représentant Monsieur GRZYMLAS maire de BRAS SUR MEUSE,
Madame ELOY, responsable de l'office de tourisme de Val de Meuse/Voie Sacrée.

Excusé : Monsieur Bernard GILSON, Maire de BELRUPT

Depuis de nombreuses années, la municipalité de THIERVILLE met gracieusement sa salle à la disposition de notre club pour son assemblée générale et nous l'en remercions.

Le président salue les personnes présentes et souhaite la bienvenue aux nouveaux adhérents.

Un moment de recueillement est proposé pour nos amis disparus mais aussi pour toutes les personnes qui ont perdu un proche ou qui connaissent des soucis de santé.

RAPPORT MORAL

Un club de randonnée est un lieu de socialisation, d'échanges et de plaisir. La marche est l'activité physique la plus populaire et la plus pratiquée par les Français. Elle ne nécessite ni apprentissage, ni investissement onéreux et peut se pratiquer en tous lieux et en toutes saisons.

Une **A**ssemblée **G**énérale est toujours un temps fort dans la vie d'une association. Elle permet de **C**ommuniquer, d'**É**changer, de **R**endre des comptes et de **P**asser un moment de convivialité.

Le procès verbal de la dernière assemblée générale du club est adopté à l'unanimité.

ORGANISATION

Pour mener à bien tous ses projets, le club s'appuie sur un conseil d'administration composé de commissions. Les membres du conseil sont élus pour 3 ans et 7 membres sont renouvelables : Maurice AVE, Marie-Claire BIENAIME, Jean-Marie ETIENNE, Jean-Louis LE HINGRAT, Françoise MARCHAND, Christian MARTIN et Rose-Marie PARIS. Rose-Marie et Maurice ont décidé de ne pas se représenter.

EFFECTIFS

Pour 2022-2023 le nombre de licenciés est stable : 172 licenciés à la fédération FFR, 12 licenciés d'autres club ce qui représente 184 marcheurs. Nous avons accueilli 18 nouveaux adhérents et comptons toujours 4 sympathisants au club.

ADHÉSION

Le montant de l'inscription au club est de **41 euros**, répartis comme suit : 28 euros pour la licence et 13 euros pour l'adhésion au club.

Le président rappelle une fois encore que l'assurance de la licence FFRP couvre pour toutes les activités de randonnée partout en France et à l'étranger, 24h/24h et pas uniquement pour les marches du club. Ne pas hésiter à le contacter en cas d'accident.

Il existe également une licence famille qui permet d'intégrer ses enfants et petits-enfants de moins de 25 ans à un coût moindre.

PROFIL

Les dames (91) sont toujours un peu plus nombreuses que les hommes (81) et cette année grâce à l'arrivée de jeunes retraités la moyenne d'âge a baissé (68 ans) !

Notre club conserve son dynamisme au travers de la diversification de ses marches et par son implication dans les actions caritatives (Octobre Rose, Téléthon...).

BÉNÉVOLAT

Pour le bénévolat, il n'y a pas d'âge. Aucune association, ne peut fonctionner sans bénévoles. Cette année encore nous avons fait appel aux bénévoles dans tous les domaines. Merci à celles et ceux qui nous ont rejoints, il reste encore de la place. Le mot **BÉNÉVOLAT** n'est pas un vain mot : il y en a pour tous les goûts et dans tous les domaines. Que chacun n'hésite pas à apporter sa pierre à l'édifice.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Le club des Randonneurs du Verdunois est bien structuré et a poursuivi ses activités au cours de cet exercice.

Le Conseil d'Administration s'est réuni le 2 décembre 2022 pour la mise en place des commissions puis les 11 mai et 11 octobre 2023.

Les meneurs de marche étaient rassemblés le 11 octobre 2023 pour préparer le calendrier des marches 2024.

Bilan des marches du 23 nov 2022 (dernière AG) au 31 octobre 2023

Le club a organisé 53 marches qui se décomposent de la façon suivante :

- 17 grandes marches de 12 km avec 29 participants
- 17 petites marches de 9 km avec 32 participants
- 8 marches uniques de 10 km avec 47 participants (marches uniques organisées en juillet et août et lors des manifestations telles que vin chaud, beignets, crêpes)
- 11 marches à la journée de 19 km avec une présence de 33 personnes.

- 25 rando-santé de 6 km avec en moyenne 19 participants.

- Et 18 sorties en marche nordique de 10,5 km qui regroupaient 4 personnes.

Activités annexes

Le club organise depuis des années des mercredis que l'on pourrait appeler « récréatifs et gourmands » c'est à dire une marche suivie d'un goûter comme :

- le vin chaud avec pain d'épices en janvier à laquelle **70** personnes ont participé
- les beignets en février qui ont rassemblé **102** personnes sous le préau de l'école de Belleville
- fin août les crêpes apportées par chaque adhérent : **70** participants.
- Sans oublier le repas lors de la journée verte à Saint Marcel : **114** personnes.
- En avril une distribution de chocolat de Pâques à l'issue de la marche aux Souhesmes
- En juillet, un petit rafraîchissement « jus de pomme » au retour de la marche de Sommedieue.

Voyages et manifestations

Le 10 mai, la marche dans la petite suisse luxembourgeoise (MULLERTHAL) ouverte à tous a connu un franc succès. **90 participants** ont pu apprécier la randonnée dans les rochers et l'organisation des 3 circuits de 4,5 ou 10,5 ou 17 km a largement contribué à la réussite de cette journée !

Le séjour en juin dans le **Cotentin** était complet comme toujours : **53 participants**

Enfin la fête de la Randonnée organisée par le comité Meuse le 1^{er} octobre dernier a pu compter sur un bon nombre de bénévoles du club et de nombreux participants.

Balisage

Un gros travail cette année pour nos baliseurs sous la houlette de Pierre CIRE puisque 597 km ont été balisés.

Formation et qualifications

La formation est indispensable pour le fonctionnement du club : impossible de mener des marches randos santé, de baliser les sentiers sans avoir suivi une formation officielle. Cette année, on peut féliciter nos 4 nouveaux baliseurs brevetés : Murielle THOMINE, Thierry HELAS, Claude COLLET et Jean-Louis LE HINGRAT.

Communication et réseaux

Depuis plusieurs années, le club souhaitait s'enrichir d'un site internet. C'est désormais chose faite grâce à Jean-Louis LE HINGRAT et vous y trouverez toutes les informations concernant les Randonneurs du Verdunois. Ce site est mis à jour régulièrement. De plus nos adhérents peuvent désormais, s'ils le souhaitent, régler les séjours ou sorties directement en toute sécurité sur ce site par le biais de PAYASSO mis en place par notre banque. Cela simplifie beaucoup le travail de Jean-Marie notre comptable.

Cotisation 2024

Le coût de la licence de la Fédération Française de Randonnée reste à **28 €** pour 2024. Et l'adhésion au club est toujours à **13 €** comme depuis de nombreuses années. Licence + adhésion au club = **41 €**.

Conseil d'Administration

Pour rappel, les membres du Conseil d'Administration sont élus pour 3 ans.

Administrateurs sortants cette année :

Maurice AVE, Marie-Claire BIENAIME, Jean-Marie ETIENNE, Jean-Louis LE HINGRAT, Françoise MARCHAND, Christian MARTIN et Rose-Marie PARIS.

Démissionnaires : Rose-Marie PARIS et Maurice AVE

Candidatures reçues : Véronique KAISER et Marie-Odile GUYOT

Les administrateurs se représentant ainsi que les candidats sont élus à la majorité.

Contrôleur des comptes

Jean-Pierre ARQUIN accepte de se représenter.

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité

RAPPORT FINANCIER

Jean-Marie ETIENNE, trésorier du club donne lecture du compte de résultat pour l'exercice 2023 et du bilan (voir tableaux joints).

Jean-Marie rappelle qu'il est désormais possible de régler les séjours et sorties directement sur le site des Randonneurs du Verdunois par le biais de PAYASSO mis en place par notre banque très sécurisé. 40 % des adhérents l'ont déjà utilisé. Les règlements par chèque sont toujours acceptés pour ceux qui ne souhaitent pas utiliser ce moyen de paiement.

Jean Marie rappelle que le certificat médical est obligatoire pour tout nouveau licencié et pour tout adhérent ayant donné au moins une réponse positive au questionnaire de santé établi par la FFRP.

Pour tous les autres ayant donné des réponses négatives à ce questionnaire de santé, il suffit de transmettre uniquement l'attestation sur l'honneur.

Jean-Pierre ARQUIN, contrôleur aux comptes déclare exacts les comptes.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

PRÉVISIONS 2023

- Sentier des Lumières à METZ le 7 décembre 2023
- Marche dans le Colorado mosellan en mai 2024 (près de Bitche) avec 3 randonnées de 7 , 10 ou 17 à 20 km
- Séjour dans le Sud Ouest en juin
- Participation à l'arrivée de la flamme olympique à Verdun le 29 juin 2024.
- Initiation aux techniques d'orientation.
- Pour le balisage, le nombre de km en 2024 devrait être inférieur à celui de 2023 mais 9 circuits sont en projets dans la forêt d'exception de Douaumont ainsi que pour 2 CODECOM (Etain et Montmédy)
- Le Comité Meuse a obtenu de la Fédération 8 places gratuites pour assister à une compétition lors des JO à PARIS. Il faut se faire connaître dans les tous prochains jours auprès du président.

QUESTIONS DIVERSES

- *Avec tous les circuits balisés qui existent, pourquoi ne pas les utiliser pour alléger la charge des meneurs ?*
Actuellement les meneurs prennent tout ou partie de ces circuits mais il est toujours agréable de s'en éloigner un peu en prenant des sentiers dans les bois.

- *Le club a de l'argent : pourrait-on envisager d'utiliser ces fonds pour en faire profiter les adhérents ?*

Sans le travail des baliseurs le club n'aurait pas de fonds disponibles, il faut donc agir avec prudence. Le conseil d'administration réfléchira à cette question pour faire une proposition qui puisse rassembler tous les adhérents.

Plus aucune question n'étant posée, le président propose de passer ensuite à la remise de godillots.

GODILLOTS

Depuis quelques années déjà une gratification sous forme de godillots est mise en place. Cette sympathique tradition récompense des adhérents fidèles au club depuis de nombreuses années ou qui œuvrent pour le club.

Sont ainsi gratifiés : Marie-Claire BIENAIME, Elisabeth GUILLAUME, Jean-Marie ETIENNE, Jean-Louis LE HINGRAT et Patrick WACQUANT.

Avec surprise, le président se voit remettre une paire de godillots XXL.

L'ordre du jour étant épuisé, la parole est donnée aux invités.

Monsieur **AMBROSIO** remercie le président pour l'invitation. Il tient à féliciter le club pour sa chaleur et son dynamisme ainsi que pour toutes les activités menées et la bonne gestion des comptes.

Madame **CHAMPESME** félicite le président pour tous les résultats. Il est rare d'avoir autant d'adhérents présents à une AG.

Madame **SOUBRIER** souligne que l'association est bien gérée. La fête de la Rando qui a eu lieu dans sa commune a rassemblé plus de 600 participants. Elle sait le travail que cela représente et félicite les bénévoles pour leur implication.

Monsieur **ROUPLY** félicite également le président pour la tenue de cette réunion ainsi que pour le nombre important de participants à l'AG. Les randonneurs sont toujours les bienvenus à BRAS et la salle de la mairie leur est mise à disposition si besoin.

Monsieur **HOUSSON** tient à excuser le maire de Verdun qui n'a pas pu se libérer. Il participe à de très nombreuses assemblées générales et constate avec satisfaction qu'en plus du nombre incroyable d'adhérents participant à l'assemblée générale, il y a des débats positifs et en bonne entente.

Il rappelle que VERDUN est ville étape pour la flamme olympique en juin 2024. De nombreuses animations auront lieu et les clubs sportifs y seront associés dont celui des Randonneurs du Verdunois.

REMERCIEMENTS

Le président remercie tous les participants ainsi que les intervenants à cette assemblée générale.

Tous les points de l'ordre du jour ayant été abordés, l'Assemblée Générale est close et suivie du verre de l'amitié.

ÉLECTION DU PRÉSIDENT

Une réunion du conseil d'administration aura lieu très prochainement pour former le bureau et les différentes commissions.

Cécile DORMOIS,
Secrétaire.

Christian GARAND,
Président.

Pièces jointes : compte de résultat et bilan au 31 octobre 2023.



LES RANDONNEURS DU VERDUNOIS



COMPTE DE RESULTAT - DU 01/11/2022 au 31/10/2023

Libellé	Charges	Produits
Adhésions-Licences		2 320,30 €
Organisation des marches (programmes, réunions, déplacements-subventions reçues)	3 260,13 €	
Formation (déplacements stages)	117,50 €	
Balisage chemins randonnée		6 376,45 €
Assemblée Générale Novembre 2022	554,33 €	
Journée verte St Marcel	440,74 €	
Mullerthal	423,00 €	
Séjour Home Cotentin	1 516,38 €	
DIVERS : affranchissements, frais bancaires, intérêts livret...		107,12 €
TOTAL	6 312,08 €	8 803,87 €
RESULTAT EXERCICE		2 491,79 €



LES RANDONNEURS DU VERDUNOIS



SITUATION NETTE au 31 octobre 2023

	Solde exercice précédent	Débets	Crédits	Solde 31 10
Compte courant	4 020,59 €	71 021,87 €	68 697,80 €	1 696,52 €
Compte espèces	33,66 €	134,50 €	152,00 €	51,16 €
Livret bleu	20 216,80 €	9 500,00 €	20 272,16 €	30 988,96 €
	0,00 €			0,00 €
Voyage reçu d'avance	-3 240,00 €	15 600,00 €	10 390,00 €	-8 450,00 €
Ch à payer ballisage	1 658,50 €	3 558,50 €	950,00 €	-950,00 €
Licences 2023 /2024 payées d'avance	-514,40 €	2 041,60 €	3 536,30 €	980,30 €
Subv comité régional reçue d'avance	-350,00 €	0,00 €	350,00 €	0,00 €
Totaux 2022/23	21 825,15 €	101 856,47 €	104 348,26 €	24 316,94 €
Solde débits crédits = Résultat de l'exercice				
		2 491,79 €		
Situation nette exercice précédent				
		21 825,15 €		
Situation nette au 31 10 2023				
	24 316,94 €			